

Pour une taxe sur les transactions financières au niveau de l'UE

LEMONDE.FR | 28.09.11 | 12h02 • Mis à jour le 28.09.11 | 12h49

Nous vivons des temps difficiles. L'Europe est en proie aux turbulences économiques et financières, les budgets des pays européens sont de plus en plus sous pression et l'incertitude pèse sur les perspectives de croissance. Nos finances publiques sont menacées, de même que notre modèle socio-économique européen.

Le comportement à risque du secteur financier a manifestement nui à l'économie dans son ensemble. Les contribuables européens ont supporté les coûts considérables des renflouements du secteur financier. Il est désormais temps pour le secteur financier d'assumer la part de responsabilité qui lui revient et de mieux contribuer aux finances publiques. Il est également temps de mettre fin aux comportements à risque sur les marchés. Parallèlement à la réforme de la réglementation des marchés financiers, une taxe sur les transactions financières me semble être un instrument clé pour réagir à la crise.

C'est pourquoi la Commission a proposé des règles communes pour taxer les transactions financières entre institutions financières dans les vingt-sept Etats membres de l'Union européenne. Cette taxe aura le double effet de générer des recettes, indispensables d'un point de vue budgétaire, et de décourager les transactions risquées. Notre proposition pourrait permettre de réunir au minimum 57 milliards d'euros par an. Partiellement versée au budget de l'Union européenne (UE), cette somme permettrait à l'Union de respecter ses engagements pour relever les défis mondiaux posés par le développement et le changement climatique. Avec la part qu'ils tireront de ces recettes, les pays européens seront mieux à même d'assainir leurs finances et d'investir dans la croissance et dans l'emploi, ce qui est en fin de compte l'une des préoccupations majeures des Européens.

LE SECTEUR FINANCIER DOIT CONTRIBUER AUX FINANCES PUBLIQUES

Plusieurs pays d'Europe ayant déjà mis en place une taxe financière, pourquoi agir au niveau de l'UE ? La situation économique actuelle nous montre clairement que nous avons besoin de plus d'Europe et non moins. Nous devrions préserver et développer un marché intégré solide, pas un marché fragmenté. Si chaque pays choisit sa façon propre de taxer les banques, cela ne ferait qu'entraîner complexité administrative et inégalités de traitement. Nous ne pouvons pas nous le permettre. Adopter une taxe sur les transactions financières au niveau de l'UE n'est qu'une première étape. L'Europe devrait faire figure d'exemple et parler d'une seule voix en faveur de l'introduction d'une taxe mondiale sur les transactions financières avec ses partenaires du G20. Il est nécessaire de trouver une solution au niveau mondial car les défis posés par le développement et le changement climatique nous menacent tous.

Le temps nous est compté. Les Européens attendent des résultats et je ne doute pas que cette taxe puisse avoir les effets qu'ils escomptent. Le secteur financier doit contribuer aux finances publiques de manière équitable et recentrer les transactions financières sur l'économie réelle. Cela nous permettrait également d'atteindre plus rapidement les objectifs fixés dans la "stratégie Europe 2020" en faveur d'une prospérité durable pour tous en Europe. La Commission a fait une proposition, espérons que les Etats membres la suivront.

Algirdas Semeta, commissaire européen chargé de la fiscalité et de l'union douanière, de l'audit et de la lutte antifraude

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact |

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.